

PROJET PILOTE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MORO)

Renforcer l'aménagement et le développement territorial dans les régions frontalières : deux jeux de simulation (*Planspiele*) franco-allemands

FICHES DE SYNTHÈSE

Juillet 2023

EST-CE VRAIMENT IMPORTANT
POUR LE RAPPROCHEMENT
FRANCO-ALLEMAND ?

Oui!

L'AMÉNAGEMENT EST
UN SUJET COMPLEXE
& FONDAMENTAL POUR LA
COHÉSION DES TERRITOIRES.

LE MORO & LE PLANSPIEL
PERMETTENT DE PARLER DE TOUS
LES SUJETS SANS TABOUS POUR
DÉVELOPPER UNE VISION
COMMUNE & DES
SOLUTIONS!

ET EN PLUS, CELA RÉPOND
AUX BESOINS DES BASSINS
DE VIE TRANSFRONTALIERS !

HANNA KETELS

FICHE 7

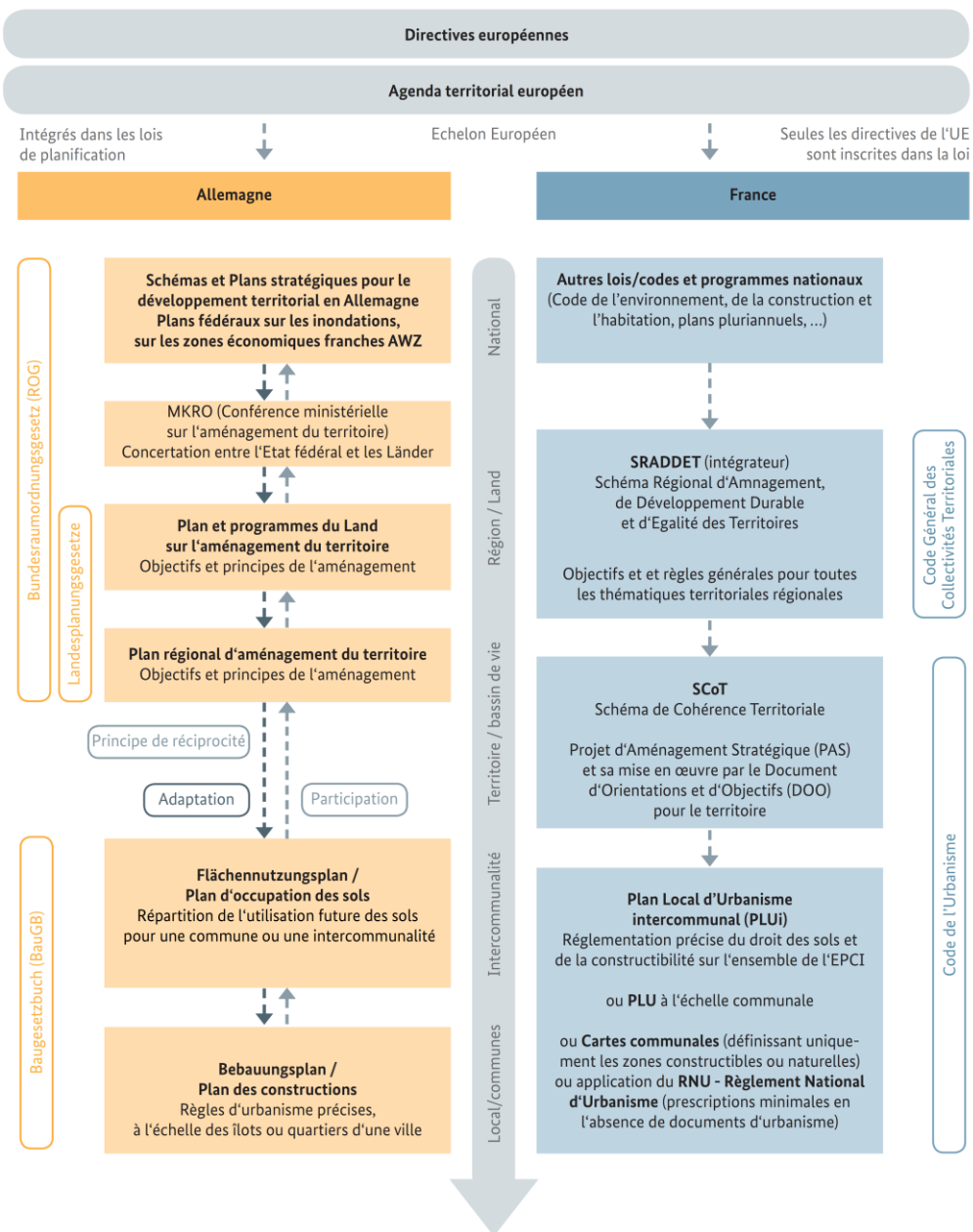
LES ENSEIGNEMENTS
COMMUNS DES DEUX
JEUX DE SIMULATION
(*PLANSPIELE*)
TRANSFRONTALIERS



7.1. LE POINT DE DEPART : L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

Le travail dans le cadre du projet MORO transfrontalier se fait à l'interface de systèmes juridiques, administratifs et institutionnels différents de part et d'autre de la frontière, comme le montre le schéma ci-dessous.

Système de planification en France et en Allemagne



Source : Publication finale du projet MORO¹.

¹ Renforcer l'aménagement et le développement territorial dans les régions frontalières : deux jeux de simulations franco-allemands, publication finale du projet pilote d'aménagement du territoire (MORO), 2023, p. 8.

7.2. LES CONSTATS COMMUNS SUITE AUX DEUX JEUX DE SIMULATION (*PLANSPIELE*)

Le travail conduit dans le cadre des deux *Planspiele* a fait ressortir des défis communs :

- ➔ Une **connaissance mutuelle** (systèmes et cultures de la planification) à renforcer, pour appuyer la planification transfrontalière conjointe, via des outils permettant d'établir des diagnostics mettant en lumière les potentiels et enjeux partagés comme les divergences – et en particulier, l'existence et la diffusion de données comparables de part et d'autre de la frontière.
- ➔ La forte **interdépendance des espaces frontaliers**, qui se trouve confrontée à la divergence des systèmes de planification et à l'absence d'opposabilité des documents de planification de part et d'autre de la frontière ; cela peut inciter les acteurs à développer une vision stratégique commune, voire à introduire une dimension plus « contraignante » aux orientations retenues au niveau transfrontalier.
- ➔ La nécessaire **coordination des acteurs** du développement territorial dans des espaces frontaliers via des processus de coopération et structures de gouvernance.
- ➔ Le besoin de renforcer la **participation citoyenne** dans la planification territoriale, d'autant plus en contexte transfrontalier, par des formats innovants tels que des rencontres avec les élus ou des dialogues en ligne.

7.3. LES RECOMMANDATIONS DU PROJET MORO POUR UNE PLANIFICATION TRANSFRONTALIERE CONJOINTE

Les résultats des deux jeux de simulation (*Planspiele*) ont été discutés dans le cadre d'un atelier technique transversal et d'une réunion politique et ont donné lieu à une série de recommandations.

- Créer une base de connaissances commune afin de favoriser une compréhension factuelle des territoires transfrontaliers et un développement territorial intégré
 - Créer des bases de données « haute résolution » et microgéographiques pour les espaces frontaliers fonctionnels
 - Renforcer l'observation territoriale à l'échelle nationale et transversale (Bund – Etat fédéral allemand/Etat ; Land – Etat fédéré allemand/Région)
- Élaborer des projets stratégiques de développement territorial : une motivation et un point de départ pour une coopération transfrontalière intensive dans un espace frontalier fonctionnel
 - Élaborer un projet de territoire stratégique comme point de départ et levier pour renforcer la coopération transfrontalière à l'échelle d'un espace fonctionnel frontalier
 - Structurer le dialogue technique et politique autour d'étapes de travail définies en commun
 - Utiliser le projet de territoire non réglementaire comme une « passerelle » vers les outils réglementaires de part et d'autre de la frontière
 - Penser et communiquer sur le volet opérationnel en amont du projet

- Mieux coordonner de manière transfrontalière les documents de planification réglementaire et renforcer le caractère contraignant et la cohérence de l'aménagement du territoire
 - Encourager la compréhension de l'aménagement du territoire de part et d'autre de la frontière : information, traduction et formation
 - Considérer la planification territoriale dans l'espace frontalier comme un terrain d'échanges à part entière entre les deux pays : intensifier la consultation et la concertation transfrontalières
 - Développer une participation transfrontalière des PPA (personnes publiques associées) /TÖB en allemand
 - Ancrer davantage la concertation et la validation transfrontalière des plans d'aménagement du territoire dans les réglementations nationales (ROG/Landesplanungsgesetze ou Code de l'urbanisme/Code général des collectivités)
 - S'engager sur la mise en œuvre d'une feuille de route pour intégrer le contenu des projets et des stratégies transfrontalières dans les documents réglementaires
 - Vérifier la cohérence transfrontalière des documents réglementaires nationaux, régionaux et territoriaux concernant la planification dans l'espace transfrontalier (« vérification de la cohérence transfrontalière »)
 - Introduire un mécanisme européen transfrontalier (ECBM) pour lever les obstacles juridiques et administratifs aux frontières
- Orienter davantage les structures de gouvernance vers un développement et un aménagement du territoire transfrontalier
 - Développer ou continuer à développer des structures de gouvernance solides à l'échelle des espaces fonctionnels transfrontaliers
 - Convenir et mettre en place, pour une durée déterminée, une structure de gouvernance « sur mesure », en fonction de la mission de planification territoriale à mettre en œuvre
 - S'adosser aux structures existantes : renforcer le rôle des Eurodistricts
 - Mettre en place un dispositif de personnes relais dans les institutions
 - Impliquer les responsables politiques des deux côtés de la frontière en amont des projets pour faire participer et impliquer les citoyens dans les espaces frontaliers
- Oser des formats innovants de participation citoyenne transfrontalière et impliquer les individus
 - Développer de nouveaux formats de participation dans les régions frontalières ; prévoir pour cela des prestations d'interprétariat
 - Tester la mise en œuvre concrète des stratégies et des mesures opérationnelles au sein de « laboratoires vivants »

Selon Philippe Lacoste, conseiller diplomatique auprès de la Préfète de la Région Grand-Est, les résultats du projet MORO pourront alimenter les travaux en comité de coopération transfrontalière (mis en place par le traité d'Aix-la-Chapelle), en s'appuyant sur les points de convergence.

La recommandation du projet de vérifier la cohérence des documents de planification et leurs impacts réciproques sur les territoires transfrontaliers ne peut que contribuer à réduire l'effet « frontière ». L'expérimentation dans le cadre du programme MORO sera sans doute le point de départ de nouvelles réalisations au service des citoyens.



Pour plus de détail sur les recommandations issues des deux Planspiele, voir le chapitre 5 de la publication finale du projet MORO².

² Renforcer l'aménagement et le développement territorial dans les régions frontalières : deux jeux de simulations franco-allemands, publication finale du projet pilote d'aménagement du territoire (MORO), 2023.

